



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 30 janvier 2024 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

### PRÉSENCES :

|                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| Madame Sandy Bouvier       | Parent                      |
| Madame Clara Levacher      | Parent                      |
| Madame Geneviève Ste-Marie | Parent                      |
| Madame Joelle Bergeron     | Enseignante                 |
| Madame Caroline Beaupré    | Enseignante                 |
| Madame Annie Dufour        | Personnel de soutien        |
| Monsieur Benoit Bertholet  | Directeur                   |
| Monsieur Éric Bossé        | Membre du conseil municipal |

### ABSENCES :

#### 1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

#### 2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

**Il est proposé par Joelle Bergeron que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.**

CÉ - 23/24 - 022

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 30 JANVIER 2024

**Il est proposé par Annie Dufour, appuyée par Geneviève Ste-Marie que l'ordre du jour soit adopté tel quel.**

CÉ - 23/24 - 023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 5. PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2023 (ADOPTION ET SUIVI)

**Il est proposé par Annie Dufour et résolu :  
QUE le procès-verbal du 5 décembre 2023 soit adopté tel quel.**

CÉ - 23/24 - 024

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Suivis :**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

La pièce de théâtre prévue en décembre n'a pas été reprogrammée, la priorité a été accordée à la reprise des apprentissages.

Campagne de financement (théâtre) : L'équipe a choisi d'aller dans une autre direction.

Comité pour STL : Le mot dans le Moulin Express sera transmis dans le prochain exemplaire. Les écoles voisines (NDÉ-NDM) n'ont pas été rencontrées encore étant donné les rencontres annulées par des grèves.

### 6. POINTS DE DÉCISIONS ;

- a. **Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyée par Sandy Bouvier, d'adopter la grille-matière pour l'année scolaire 2024-2025 telle que présentée.**

CÉ - 23/24 - 025

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- b. **Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyée de Clara Levacher d'adopter l'encadrement des coûts tel que présenté.**

CÉ - 23/24 - 026

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- c. **Il est proposé par Clara Levacher, appuyée de Joelle Bergeron qu'un format plus succinct du plan de lutte soit travaillé en équipe-école afin que l'information soit facile à repérer pour les parents. Une page comprenant les points importants ainsi qu'un lien cliquable pour le format complet.**

CÉ - 23/24 - 027

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 7. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. Pas de possibilité de faire une collaboration avec l'école pour la fête au village car elle se fait au mois de Juillet.
- b. Il est maintenant possible d'assister aux réunions du conseil d'établissement via la plate-forme Teams. Cependant, quelques critères sont à respecter, comme : la caméra doit être ouverte, le climat dans lequel le membre se trouve doit être propice à la confidentialité et le membre doit aviser à l'avance



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

s'il a l'intention d'assister à une réunion en ligne. La présence physique est toutefois donnée en priorité pour les rencontres.

CÉ - 23/24 – 028

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- b. Une présentation de la prochaine campagne de financement est effectuée. Un courriel sera envoyé aux membres avant la prochaine rencontre du conseil d'établissement pour l'approbation de la proposition.

### **8. DOSSIERS RÉCURRENTS ;**

- a. Aucune nouvelle sortie n'est présentée. L'activité du Yéti est repoussée au 2 mai.
- b. Pour la campagne de financement effectuée avant les fêtes, le total des profits s'élève à 1558,35\$. Une consultation est faite aux membres quant à la prochaine campagne à venir, au printemps. Une vente de produits de l'érable ainsi que des jardinières seront vendus et la livraison se ferait en deux temps.

**Il est proposé par Joelle Bergeron, appuyée par Annie Dufour, d'approuver la campagne de financement présentée.**

CÉ - 23/24 – 029

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est également proposé que sur les billets d'autorisation des sorties qui sont envoyées aux parents, il soit inscrit la provenance des fonds qui financent l'activité.

### **9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;**

- b. La date des rénovations qui seront effectuées à l'église n'est pas encore connue.

**Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyée de Annie Dufour, qu'un montant de 100\$ soit accordé du Fonds 5 pour faire l'achat de matériel usagé de hockey.**

CÉ - 23/24 – 030

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- d. Une embauche sera faite en lien avec le plan de rattrapage.

### **10. QUESTIONS DIVERSES**



**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Aucune question.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE.**

**Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Joelle Bergeron que la séance soit levée à 20h15.**

CÉ - 23/24 – 031

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Président(e) du conseil d'établissement

---

Benoit Bertholet, directeur